

Collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2004

Mise à jour n° 3 – Signalisation routière – Tiré à part – Travaux

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Données de catalogage Faux titre et Dépôt légal Renseignements Avant-propos et note aux utilisateurs	Avril 2002	Répertoire des mises à jour Faux titre et Données de catalogage Faux titre et Dépôt légal Modification et information Avant-propos, tableau des échéances à respecter et note aux utilisateurs	Déc. 2004

Pages de chapitres

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	Table des matières 1 et 2 3 à 14	Juin 2002 Juin 2002, Fév. 2003 et Déc. 2003	Table des matières i et ii 1 à 13	Déc. 2004 Déc. 2004	Actualisation de la table des matières. Actualisation du chapitre en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif. Section 1.2, actualisation des références. Tableau 1.9-4, ajout des dimensions des panneaux « Borne d'incendie » et « Détecteur de véhicule en détresse ». Section 1.11, remplacement du type V par le type VII et actualisation de la référence au Répertoire toponymique. Section 1.12.1, remplacement du type V par le type VII, retrait de références multiples au Tome VII – Matériaux, modification du type de pellicule pour les dispositifs de signalisation de travaux (type VII), ajout de texte concernant le type de pellicule à utiliser pour les panneaux d'indication temporaires et modification des types de pellicules blanches et orange lorsqu'elles sont utilisées sur un même dispositif. Figure 1.12-1, nouvelle figure montrant la façon d'installer les panneaux d'indication temporaires pour travaux. Section 1.14, ajout de spécifications sur les matériaux des repères visuels et actualisation du titre de la section.
4	Table des matières 1 à 4 5 à 49	Juin 2002 et Déc. 2003 Juin 2002, Fév. 2003 et Déc. 2003	Table des matières i à vi 1 à 51	Déc. 2004 Déc. 2004	Actualisation de la table des matières. Actualisation du chapitre en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif. Renumérotation des sections, des tableaux et des figures et actualisation des références.

Collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2004

Mise à jour n° 3 – Signalisation routière – Tiré à part – Travaux

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					<p>Retrait des sections sur les repères à peinture et sur les barils.</p> <p>Section 4.2, retrait de la référence au BNQ et ajout de la référence à la norme CSA-Z96.</p> <p>Section 4.4, nouvelle section illustrant les panonceaux de distance, d'étendue et d'emplacement à utiliser avec les panneaux de travaux et renumérotation des panonceaux.</p> <p>Section 4.5, ajout de précisions sur la réduction de l'espacement entre les repères visuels, ajout du tableau 4.5-2 spécifiant l'espacement entre les repères dans une déviation et ajout de précisions pour assurer l'uniformité des repères sur une même section de chantier.</p> <p>Section 4.5.1, ajout d'un tableau donnant les dimensions des chevrons de direction.</p> <p>Figure 4.5-1, ajout d'une note concernant l'espacement entre les repères visuels.</p> <p>Section 4.5.2, retrait de la référence à la norme BNQ, ajout d'une deuxième bande rétroréfléchissante sur les cônes utilisés pour certains travaux et ajout de précisions concernant la restriction de l'utilisation des cônes aux travaux de très courte durée, de courte durée en milieu urbain et aux travaux de marquage.</p> <p>Section 4.5.3, introduction des balises plates, des balises convexes, des balises tubulaires et des minibalises, ajout d'un tableau donnant les caractéristiques des repères visuels de 1,2 m de hauteur et ajout de précisions sur l'utilisation de repères de 900 mm dans certains cas particuliers.</p> <p>Section 4.5.5, nouvelle section sur les balises tubulaires.</p> <p>Section 4.5.6, nouvelle section sur les minibalises.</p> <p>Section 4.10, transfert du contenu de cette section à la section 4.34.3.</p> <p>Section 4.11, ajout de précisions concernant l'emplacement du panneau « Distance à parcourir avant d'atteindre l'aire de travail » et ajustement du numéro d'un panonceau.</p> <p>Section 4.14.1, retrait de l'obligation de masquer ou d'enlever le panneau « Présence de travailleurs » lorsqu'il n'y a pas de travaux en cours.</p> <p>Section 4.14.6, ajustement au numéro d'un panonceau.</p> <p>Section 4.14.9, ajustement au numéro d'un panonceau et transfert de l'illustration à la section 4.4.</p> <p>Section 4.15, remplacement des silhouettes et du pictogramme « Signal avancé du signaleur » par un signaleur tenant un panneau et ajout de trois fanions orange au-dessus du panneau.</p>

Collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2004

Mise à jour n° 3 – Signalisation routière – Tiré à part – Travaux

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					<p>Section 4.16, ajout d'une méthode permettant de déterminer la limite de vitesse à imposer à proximité d'une aire de travail et remplacement des termes « vitesse maximale autorisée » par « vitesse légale temporaire » et des termes « vitesse permise » et « vitesse autorisée » par « vitesse légale ».</p> <p>Section 4.17, ajout de précisions sur les critères à respecter et les dimensions des inscriptions sur les panneaux « Réglementation temporaire du stationnement ».</p> <p>Section 4.20.1, modification du numéro d'un panonceau.</p> <p>Section 4.21, ajout de texte et du nouveau panneau « Fusion de 4 voies à 3 voies ».</p> <p>Section 4.23, ajout de précisions concernant l'utilisation du panneau « Flèche oblique » par rapport aux chevrons de direction.</p> <p>Section 4.32, ajout de texte concernant l'installation du panneau « Durée des travaux ».</p> <p>Section 4.33, modification des numéros de panonceaux.</p> <p>Section 4.34.1, ajout d'une nouvelle exigence concernant le port du vêtement jaune-vert par le signaleur.</p> <p>Figure 4.34-1, nouvelle figure donnant les caractéristiques du vêtement du signaleur.</p> <p>Section 4.34.3, remplacement du panneau du signaleur par le nouveau panneau de forme octogonale et ajout des conditions d'utilisation du drapeau.</p> <p>Section 4.36, ajout de précisions concernant l'utilisation du gyrophare avec la flèche de signalisation.</p> <p>Section 4.38, nouvelle section sur l'utilisation des panneaux à messages variables (PMV).</p> <p>Section 4.41, transfert de l'information relative aux panneaux à messages variables à la section 4.38.</p> <p>Figure 4.42-1, ajout d'une troisième voie de circulation et déplacement des panneaux « Accès interdit aux camions » dans la voie de gauche.</p> <p>Section 4.42.3, correction du débit de véhicules (débit horaire).</p> <p>Section 4.42.5, ajout de texte pour spécifier la façon de marquer les chemins de déviation.</p> <p>Section 4.44, modification de la méthode de masquage des panneaux de travaux.</p> <p>Figure 4.44-1, nouvelle figure illustrant les méthodes de masquage des panneaux.</p> <p>Annexe A, remplacement du vêtement du signaleur par le nouveau vêtement de couleur jaune-vert et ajout des conditions d'utilisation du drapeau.</p>

Collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2004

Mise à jour n° 3 – Signalisation routière – Tiré à part – Travaux

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					Annexe B, retrait de l'illustration du repère à peinture, ajout des illustrations des balises plates, des balises convexes, des balises tubulaires et des minibalises, remplacement du panneau du signaleur par le nouveau panneau de forme octogonale, remplacement du pictogramme « Signal avancé du signaleur », ajout de l'illustration du nouveau panneau « Fusion de 4 voies à 3 voies », correction du panneau « Fin d'une voie ou d'un chemin », modification des numéros de panonceaux et illustration des panonceaux de la section 4.4.
					Annexe C, modification de la légende pour faire référence au tableau des caractéristiques des repères visuels.
	Table des matières TCD 1 et TCD 2	Juin 2002	Tables des matières i et ii	Déc. 2004	Actualisation de la table des matières des dessins normalisés pour travaux de courte durée.
	Guide TCD 1 au Guide TCD 15	Juin 2002	Guide TCD 1 au Guide TCD 15	Déc. 2004	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés pour travaux de courte durée.
	TCD 001 à TCD 090	Juin 2002 et Déc. 2003	TCD 001 à TCD 090	Déc. 2004	Ajout d'une légende sur chacun des dessins normalisés pour en préciser le caractère obligatoire. TCD 001 à 006, 008A à 076, 078 et 079, modification de la légende pour faire référence au tableau 4.5-5 donnant les caractéristiques des repères visuels à utiliser. TCD 002 à 006, 008A à 058, 060 à 071, 073, 075, 080, 082 à 084 et 086, retrait d'une note sur la réduction de la longueur du biseau. TCD 005, 077 à 080, 082 à 084 et 086 à 088, remplacement des silhouettes et du pictogramme « Signal avancé du signaleur » par un signaleur tenant un panneau. TCD 009, 010, 023, 052, 056, 057, 058, 059, 060 et 061, retrait du cône de la légende. TCD 071, remplacement des silhouettes et du pictogramme « Signal avancé du signaleur » par un signaleur tenant un panneau.
	Table des matières TLD 1 et TLD 2	Juin 2002	Tables des matières i et ii	Déc. 2004	Actualisation de la table des matières des dessins normalisés pour travaux de longue durée.
Guide TLD 1 au Guide TLD 14	Juin 2002	Guide TLD 1 au Guide TLD 14	Déc. 2004	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés pour travaux de longue durée.	

Collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2004

Mise à jour n° 3 – Signalisation routière – Tiré à part – Travaux

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLD 001 à TLD 081	Juin 2002 et Déc. 2003	TLD 001 à TLD 081	Déc. 2004	Ajout d'une légende sur chacun des dessins normalisés pour en préciser le caractère obligatoire. TLD 001 à 006, 008, 012A à 080, modification de la légende pour faire référence au tableau 4.5-5 donnant les caractéristiques des repères visuels à utiliser. TLD 002 à 007, 012A à 067, 069 à 078 et 080, retrait d'une note sur la réduction de la longueur du biseau. TLD 005, 007 et 013 à 015, remplacement des silhouettes et du pictogramme « Signal avancé du signaleur » par un signaleur tenant un panneau. TLD 016, 021, 030 et 040, retrait du panneau « Flèche oblique » au début d'un biseau où il y a des chevrons de direction et retrait de la possibilité d'utiliser des chevrons dans le premier biseau.
	Table des matières TLDU 1 et TLDU 2	Juin 2002	Tables des matières i et ii	Déc. 2004	Actualisation de la table des matières des dessins normalisés pour travaux de longue durée en milieu urbain.
	Guide TLDU 1 au Guide TLDU 12	Juin 2002	Guide TLDU 1 au Guide TLDU 12	Déc. 2004	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés pour travaux de longue durée en milieu urbain.
	TLDU 001 à TLDU 059	Juin 2002	TLDU 001 à TLDU 059	Déc. 2004	Ajout d'une légende sur chacun des dessins normalisés pour en préciser le caractère obligatoire. TLDU 001 à 006, 008A à 059, modification de la légende pour faire référence au tableau 4.5-5 donnant les caractéristiques des repères visuels à utiliser. TLDU 002 à 006 et, 008A à 059, retrait d'une note sur la réduction de la longueur du biseau. TLDU 005, remplacement des silhouettes et du pictogramme « Signal avancé du signaleur » par un signaleur tenant un panneau.
	Table des matières TM 1 et TM 2	Juin 2002	Tables des matières i et ii	Déc. 2004	Actualisation de la table des matières des dessins normalisés pour travaux mobiles.
	Guide TM 1 au Guide TM 7	Juin 2002	Guide TM 1 au Guide TM 7	Déc. 2004	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés pour travaux mobiles.
	TM 001 à TM 017	Juin 1999 et Juin 2002	TM 001 à TM 017	Déc. 2004	Ajout d'une légende sur chacun des dessins normalisés pour en préciser le caractère obligatoire. TM 004 à 006 et 013 à 017, retrait du repère à peinture de la légende. TM 006, 013, 014, 016 et 017, retrait d'une note sur la réduction de la longueur du biseau.